

## Résidences étudiantes offrent séances psy

**CAMPUS.** Nouveauté en cette rentrée étudiante, la Nantaise d'Habitation crée la marque Loire Campus et lance pour ses résidents un accompagnement psychologique.

Les vastes studios étudiants rénovés de fond en comble sont dotés d'un beau mobilier en bois clair. Autroisième étage, le studio est lumineux, évidemment fonctionnel. Rue Brissonneau à Nantes ce vendredi, le président de la Nantaise d'Habitation Jean-Luc Vincent vient d'annoncer le lancement de la Loire Campus, résidence étudiante de qualité pourvue d'un niveau élevé de services collectifs.

### Consultations d'un psychologue offertes pour les étudiants résidents

Pour commencer, la Nantaise compte deux résidences (330 logements). La Brunellière, où passent des petits fours pour célébrer la naissance de cette marque, dans le bas du quartier Mellinet, résidence ouverte en 1994 et acquise par la Nantaise en 2015, qui l'a entièrement réhabilitée par tranches entre 2015 et 2019. L'autre résidence, la Grande Voile, se situe boulevard de Berlin, près de la gare SNCF de Nantes. Pour y loger, le dossier des étudiants passe entre les



Dans le bas du quartier Mellinet, la Nantaise d'Habitation a acquis et rénové la résidence de la Brunellière, qui comprend 158 studios de 14 à 20 m<sup>2</sup> et sept T2 de 27 m<sup>2</sup>.

Photo Presse Océan-Frédéric Testu

mais d'un comité d'évaluation intégrant le Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires).

### Loyers modérés à 361€ le studio, 458€ le T3

Bel immeuble proche de la Loire, La Brunellière compte 158 studios de 14 à 20 m<sup>2</sup>, sept appartements T2 pour

deux personnes de 27 m<sup>2</sup> et 23 T3 avec deux chambres séparées, une kitchenette et une salle de bains à partager de 25 à 31 m<sup>2</sup>, studios loués 361€, T3 458€).

Dans le quartier de la gare, la Grande Voile présente 138 studios de 19 à 24 m<sup>2</sup> et six T3 d'environ 51 m<sup>2</sup>.

Les deux résidences dispo-

sent d'un local à vélo, d'un parking sécurisé (selon les disponibilités), et de l'internet illimité. Mais aussi d'un gardien de nuit, de vidéosurveillance, et d'un accès par badge et interphone. Elles offrent enfin un service d'astreinte 24 heures sur 24. On y trouve laveries, kitlinge, kit vaisselle, et principale

nouveauté... « un service d'accompagnement psychologique, avec l'association Apsytude ».

« Les étudiants qui le demandent pourront se voir offrir une consultation gratuite avec un psychologue. Un diagnostic sera fait pour ouvrir droit à une ou plusieurs séances selon les cas », indique Charlotte de Surville, directrice du patrimoine de la Nantaise d'Habitation.

Il s'agit de répondre aux « difficultés rencontrées par les étudiants depuis plus d'un an avec la crise sanitaire », précise le président de la Nantaise d'Habitation. Et d'évoquer, aussi, les difficultés rencontrées et « le changement représenté par l'entrée dans le supérieur ».

Karel, 21 ans, étudiante experte comptable, est installée dans une salle de travail, l'un des espaces collectifs de la résidence la Brunellière. Juste le temps de lever les yeux pour s'interrompre et répondre, elle dit gentiment combien cet accompagnement psychologique aurait été utile l'an dernier, en plein confinement. À Nantes en effet, les psychologues du Crous sont très sollicités.

Frédéric Testu

## Nantes Métropole

# Bientôt deux foyers de jeunes travailleurs en plus

Édit de Nantes habitat jeunes gère cinq résidences pour jeunes dans l'agglomération nantaise. D'ici fin 2023, deux autres vont voir le jour : une à La Chapelle-sur-Erdre et l'autre à Saint-Herblain.

Le parc de logement de Nantes, situé dans une zone urbaine très dynamique, répond mal aux besoins des jeunes. « **La pression est toujours aussi forte. Entre le 1<sup>er</sup> juin et le 23 septembre, nous avons eu 1 500 demandes de logement pour nos résidences, nous avons pu répondre à 250 d'entre elles, soit 17 %** », déplore Jean-Pierre Faure, directeur général d'Édit de Nantes habitat jeunes.

L'association tente de remédier à ce problème, en lançant la construction de deux nouveaux foyers de jeunes travailleurs (FJT), qui devraient sortir de terre d'ici fin 2023. Une résidence sera située à Saint-Herblain et l'autre à La Chapelle-sur-Erdre. L'objectif est de répondre aux besoins de logement, tout en travaillant sur la mixité des publics.

**55 places à La Chapelle,  
80 à Saint-Herblain**

Celui de La Chapelle-sur-Erdre comprendra 50 logements, pour 55 places, et sera situé à côté de la gare tram train, sur la zone d'aménagement occupée jusqu'alors par France boissons. « **Le permis de construire sera finalisé d'ici la fin de l'année. Le bailleur social sera la Nantaise d'habitations. Le coût ? Entre trois et quatre millions d'euros.** »

## L'association fêtera bientôt ses 90 ans

Édit de Nantes habitat jeunes a créé son premier établissement, Le Foyer nantais de la jeune fille, en 1931. Reconnue d'utilité publique, elle adhère à l'Union nationale des foyers de jeunes travailleurs. En tout, elle dispose de 420 places et 140 appartements gérés par le service Passerelle logement.

En juin, l'association a transféré les activités de la résidence Belem et son siège rue de Bréa. Une inauguration est prévue fin novembre dans ces nouveaux locaux.



Jean-Pierre Faure, directeur général de l'association Édit de Nantes habitat Jeunes, au siège de la rue de Bréa, dans les nouveaux locaux du siège.

PHOTO : OUEST-FRANCE

La résidence de Saint-Herblain, 80 places, « sera située à Atlantis, à proximité de l'arrêt de tram François-Mitterrand, il y a beaucoup d'organismes de formation pour les

jeunes dans cette zone. » Le bailleur ? Harmonie habitat, également installé à Saint-Herblain. « C'est acté avec la mairie, mais il reste plusieurs points à travailler sur ce projet d'urbanisme », indique Jean-Pierre Faure.

**« Des taux d'occupation de 100 % »**

Édit de Nantes habitat jeunes gère cinq résidences dans l'agglomération (1) et leur taux d'occupation flirte avec les 100 %. L'association ne prend pas de demandes sur liste d'attente.

Elle fonctionne avec une commission d'attribution de logement, qui considère le profil, le projet du jeune et l'urgence sociale. « **Les critères d'attribution tiennent compte de la fragilité économique et de la situa-**

**tion sociale et professionnelle (rupture familiale, reste à vivre à la fin du mois ou encore démarrage d'une formation...)** », rappelle le directeur général.

« **Nous devons être en mesure de répondre rapidement à une demande de logement, poursuit Jean-Pierre Faure. Les jeunes peuvent avoir de faibles revenus. Nous préparons la sortie pour leur trouver un autre logement. Et nous essayons d'avoir des possibilités d'entrées en permanence. Elles sont favorisées par une durée d'occupation de sept mois en moyenne.** »

Emmanuelle LESCAUDRON.

(1) Deux à Rezé, une à Saint-Herblain et deux à Nantes.



Les locaux de la résidence Belem, 9, rue de Bréa, à Nantes. PHOTO : OUEST-FRANCE

# Conseil municipal explosif

**TREILLIÈRES.** Le navire municipal prend l'eau de toutes parts. Le maire est lâché par plusieurs de ses pairs à l'échelle intercommunale. Séance sous haute tension ce soir.

La question est sur toutes les lèvres : comment faire tourner à présent l'équipe municipale de Treillières, minée par les tensions internes et les défections d'adjoints, dès lors que le maire Alain Royer (divers droite) se trouve lâché par plusieurs maires – de sensibilité de gauche comme de droite – de la communauté de communes d'Erdre et Gesvres. Comment faire face, jusqu'à quand ? Et combien d'élus sont menacés par la tempête ? Effet domino, Yvon Lerat, conseiller municipal de Treillières qui a été élu d'une courte tête président de l'intercommunalité, est également en position délicate, à force de repousser le temps des franches explications.

## Le rapport de la Chambre régionale des comptes s'annonce acéré

Car les édiles de Saint-Mars-du-Désert, Grandchamp-des-Fontaines, Casson, Fayde-Bretagne, et Nort-sur-Erdre affirment d'une même voix que la crise qui secoue Treillières affecte désormais l'action intercommunale. Cinglant désaveu, ils indiquent qu'en l'état, « il est impossible de continuer à travailler dans un climat de confiance », dénonçant des « mensonges » du maire de Treillières.

Le navire municipal craque de partout. Vendredi 24 septembre, un médecin de prévention a été dépêché au chevet de la commune après que



Alain Royer, maire (divers droite) de Treillières, se retrouve dans une position intenable.

Photo Presse Océan-Olivier Lanrivain

52 fonctionnaires – agents, techniciens, responsables – ont exprimé leur « mal-être » et un climat de « souffrance au travail ». « On n'est pas là pour mettre de l'huile sur le feu, on attend juste une prise de conscience du mal-être exprimé par le personnel », énoncent, d'une même voix, plusieurs fonctionnaires travaillant pour la ville.

Pour noircir un peu plus le tableau déjà couleur charbon, la préfecture a déclaré illégal, en début d'année, l'aménagement sans autorisation d'un hippodrome éphémère sur un site protégé, et sommé la mairie, après de nombreux avertissements, de régulariser la situation. La Chambre régio-

nale des comptes, qui s'est penchée sur les finances de la commune et son fonctionnement, doit rendre un rapport, qui s'annonce explosif, avant la fin de l'année. Abordant le contentieux de l'hippodrome, la chambre régionale des comptes, dans la première mouture de son rapport, épingle la « propension du maire à ne pas évaluer les conséquences des positions ou avis qu'il rend tant qu'édile, et la faible attention qu'il porte tant aux règles de la gestion publique qu'à la répartition des compétences entre les pouvoirs publics ». Il est aussi mentionné « le besoin de formation des élus vraiment important » tant « les principes de base de la gestion publique

semblent mal connus ».

## « Confiance cassée »

« La confiance était cassée depuis longtemps à Treillières, elle l'est dorénavant à la communauté de communes, fustige Emmanuel Renoux, chef de file de l'opposition (divers gauche). Nous sommes effarés que M. Royer, M. Lerat et le reste de l'équipe municipale donnent une telle image de Treillières. Toute cette équipe et le premier d'entre eux doivent remettre leur mandat, c'est une nécessité pour retrouver la sérénité et la confiance ».

La séance du conseil de ce lundi soir s'annonce explosive.

Yvan Gauchard

PO du 25/09/21

BRE 2021

# Loire-Atlantique

ISSUE 022219  
ISOLEUR 01077042000000000000

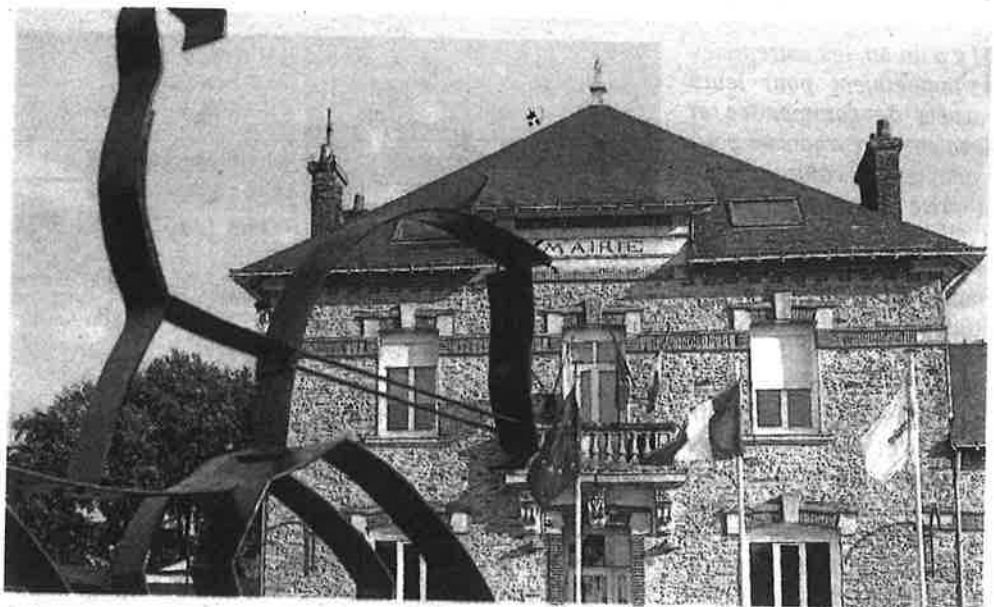
## À Treillières, un médecin à la rescousse

**CRISE.** Un médecin a été dépêché hier au chevet de la commune minée par des tensions qui génèrent de la souffrance au travail selon de nombreux agents.

**D**es démissions d'adjoints en cascade (huit, dont un finalement réintégré dans l'exécutif au début du mois), un climat de souffrance au travail dénoncé par une cinquantaine d'agents municipaux, un maire, Alain Royer (divers droite), lâché par plusieurs de ses pairs à l'échelle intercommunale qui fustigent les « mensonges » de l'édile et « l'impossibilité, en l'état, de travailler dans un climat de confiance » : à Treillières, le conseil municipal de Treillières est au bord de l'implosion.

**L'opposition réclame la démission du maire et de son équipe**

Un médecin de prévention a été dépêché ce vendredi 24 septembre au chevet de la commune par le centre de gestion de la fonction publique de Loire-Atlantique. Une réunion de crise orchestrée à huis clos avec le maire, l'élue en charge des ressources humaines, et la direction générale des services (DGS). Aucune information n'a filtré de cette séance. Contactés, le maire et d'autres élus n'ont pas



Au nord de Nantes, la ville de Treillières (10 000 habitants) est minée par les tensions. Photo archives PO-OL

répondu à nos sollicitations. Dans un document interne, des agents issus de toutes les directions – « simples » employés comme chefs de service – décrivent leur « mal-être », invoquant « des fâcheries d'ego entre élus semant le trouble », le manque de confiance affiché envers les services, des mails et appels restant sans réponse et, d'une manière générale, une communication inexistante. Un temps d'échange, réclamé depuis plusieurs semaines par les fonctionnaires travaillant pour la ville, a éga-

lement été orchestré jeudi 23 septembre entre des représentants du personnel, l'élue en charge des ressources humaines, et la DGS. La convocation d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail extraordinaire a été réclamée, en présence du médecin de prévention. Les participants, assure une voix, ont de nouveau fait part de leur inquiétude face à la vingtaine de départs de fonctionnaires enregistrés par la collectivité depuis le début de l'année, « synonyme de perte de com-

pétences », comme de la difficulté d'attirer de nouveaux agents dans le climat actuel. Face à l'ampleur de la crise, l'opposition municipale sort les griffes et demande la démission du conseil, l'invitant à remettre son mandat en jeu. « M. Royer et son équipe ne sont plus dignes d'aucune confiance et de légitimité pour les habitants », décoche Emmanuel Renoux (divers gauche). Le conseil municipal prévu ce lundi 27 septembre s'annonce explosif.

Yan Gauchard

## L'économie régionale est en surchauffe

**ÉCONOMIE.** La reprise économique est bien là, plus forte et rapide que prévu. Résultat, les entreprises de la région sont confrontées à des difficultés d'approvisionnement et de recrutement.

Il y a un an, les entreprises s'inquiétaient pour leurs carnets de commandes et devaient se réorganiser pour s'adapter aux contraintes de la crise sanitaire. Aujourd'hui, elles ont du mal à suivre le rythme », résume Erwan Baconnier, responsable des études à la CCINantes-Saint-Nazaire.

L'enquête de conjoncture de la Banque de France le confirme : la reprise est plus forte et rapide que prévu. « Dans l'industrie, des secteurs comme l'automobile ou l'aéronautique tournent encore au ralenti, mais dans le BTP et les services marchands, l'activité a retrouvé son niveau d'avant la crise », souligne Hassiba Kaabeche, directrice régionale.

Avec une prévision de croissance rehaussée à 6,3 % pour 2021, la confiance est revenue chez les chefs d'entreprise de la région : les



Dans l'industrie, comme ici à la FMGC de Châteaubriant, l'activité retrouve son niveau d'avant la crise.

Photo PO-NB

trois quarts tablent sur une activité stable ou en hausse dans les prochains mois. Revers de la médaille, ce

redémarrage en flèche s'accompagne de fortes tensions. Près des deux tiers des entreprises du BTP et de l'industrie rencontrent des difficultés d'approvisionnement en matières premières, et sept sur dix ont du mal à recruter. « Comme la reprise est mondiale, la demande de matières premières est très forte. D'où ces difficultés d'approvisionnement », Chroniques dans les Pays de la Loire, les difficultés de recrutement se sont accentuées avec la crise. « Avec la généralisation du télétravail et les reconversions suscitées par les confinements, le rapport au travail a changé, note Erwan Baconnier. Beaucoup de salariés veulent travailler autrement et n'acceptent pas n'importe quel poste ». Maintes fois annoncée depuis le début de la crise, la vague de dépôts de bilan ne s'est pas produite. « Les

entreprises ont été fortement aidées. Elles ont été plutôt prudentes, ce qui leur a permis de préserver leurs capacités à rebondir », note Hassiba Kaabeche.

### Pas d'hécatombe

Si certaines d'entre elles, qui allaient mal avant la crise, risquent de plonger avec la fin des aides et le remboursement de leur PGE (prêt garanti par l'État), d'autres au contraire ont été sauvées. « Des entreprises ont pu obtenir des financements auxquels elles n'auraient pas eu droit sans cela, qui vont leur permettre de relancer leur activité ».

La directrice régionale de la BdF ne prévoit donc pas d'hécatombe. « Il y aura des défaillances, mais pas d'effet rattrapage sur la période écoulée ».

Xavier Boussion



## Les HLM veulent construire davantage pour répondre à une « crise du logement »

Les HLM veulent construire davantage pour répondre à une « crise du logement »

Les HLM tiennent leur congrès annuel du 28 au 30 septembre 2021, alors que le ralentissement des constructions en 2020, en raison des municipales et de la crise sanitaire, laisse augurer d'une crise du logement lors du prochain quinquennat.

Ce qui est sûr, c'est qu'il y aura dans le prochain quinquennat une crise du logement : après le trou d'air de la construction en 2020, le mouvement HLM espère relancer une dynamique en obtenant de meilleures conditions pour lancer des chantiers.

La baisse depuis 2016 des agréments, les autorisations qui préfigurent les obtentions des permis de construire, laisse présager une crise en raison du manque de nouveaux logements, a dénoncé Marianne Louis, la directrice générale de l'Union sociale pour l'habitat (USH), en présentation du 81e Congrès des HLM qui se tiendra à Bordeaux de mardi à jeudi.

La crise sanitaire et les élections municipales ont retardé beaucoup de projets, notamment en 2020, mais les bailleurs sociaux accusent également la réduction de loyer de solidarité (RLS), une réduction de loyer imposée aux bailleurs en 2018 pour compenser la baisse des aides personnalisées au logement (APL) versées aux locataires ; cette RLS coûtera aux organismes HLM 1,3 milliard d'euros en 2021.

Les HLM, qui représentent 4,7 millions de logements et comptent 15 % des ménages français comme locataires, rêvent toujours de sa suppression.

### Objectifs de constructions non atteints

Le gouvernement a signé en mars 2021 un protocole en faveur de la relance de la production des logements sociaux. Il vise 250 000 nouveaux en deux ans, s'appuyant sur 450 millions d'euros en subventions et 250 millions de prêts supplémentaires d'Action Logement.

En 2020, moins de 90 000 logements sociaux ont été agréés, loin des 110 000 visés cette année-là, et encore plus loin de l'objectif de 150 000, inscrit en 2018 dans la loi de Finances.

En septembre 2021, la Banque des territoires avait estimé que malgré la crise, les HLM disposaient d'une capacité financière suffisante pour maintenir à long terme la production de logements sociaux, avec près de 120 000 logements jusqu'en 2024, puis 100 000 par an.

Un nombre pas suffisant pour faire face à une demande croissante, assure Ma-

rienne Louis. Depuis 2013, les demandeurs ont augmenté de 20 % et ils sont désormais plus de 2,2 millions à espérer une place.

Cet impératif de nouvelles constructions sera encore au cœur des débats du Congrès HLM. C'est un moment de rencontres, de cohésion du mouvement, et c'est toujours intéressant à la veille d'une élection présidentielle, prévoit Emmanuelle Cosse, la présidente de l'USH dans une conférence de presse de présentation.

#### Le défi de la rénovation énergétique

Plusieurs membres du gouvernement, dont le Premier ministre Jean Castex mardi et la ministre déléguée au Logement Emmanuelle Wargon jeudi, sont attendus et pourront répondre à ces préoccupations. Ils devraient s'appuyer sur les propositions de la commission Rebsamen sur la relance de la construction durable, publiées cette semaine.

Outre la révision de la RLS, les HLM défendent aussi un soutien aux maires bâtisseurs, veulent pérenniser et durcir les sanctions en cas de non-respect de la loi SRU sur la construction de logements sociaux ou encore faire une pause normative sur la construction, les réglementations conduisant selon eux à une inflation mécanique des coûts.

Les travaux de rénovation énergétique sont également observés de près. La révision des diagnostics de performance énergétique (DPE) fait craindre de mauvaises surprises, avec un risque de dégradation des étiquettes des HLM, alors qu'il sera progressivement interdit de louer les plus énergivores d'entre eux.

Nous ne remettons pas en cause cet objectif, contrairement à d'autres acteurs du logement. Mais on doit réfléchir au plan de financement. La RLS serait plus utile ici que pour le budget de l'État, a défendu Emmanuelle Cosse.

19 % des logements du parc social sont actuellement classés E, F ou G, et ne pourront donc plus être loués d'ici entre 2025 et 2034 si leur performance énergétique reste en l'état.



Des logements HLM dans le quartier Malakoff de Nantes.

Des logements HLM dans le quartier Malakoff de Nantes.





## Les familles de délinquants dans le viseur des bailleurs

Partout, les offices HLM se mobilisent pour obtenir l'expulsion locative des parents dont les enfants pourrissent la vie des quartiers.

Puteaux ou Le Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), L'Isle-d'Abeau (Isère), Angers (Maine-et-Loire), Montpellier (Hérault), Avignon (Vaucluse), Lyon (Rhône), le Pays de Meaux (Seine-et-Marne), 13 Habitat à Marseille (Bouches-du-Rhône)... La liste des maires et bailleurs sociaux qui sollicitent les élus de la Baie des Anges sur la question des expulsions locatives s'allonge de jour en jour. La raison de ce subit intérêt? Ils veulent se faire communiquer la recette qui a permis à Anthony Borré, patron de l'office HLM Côte d'Azur Habitat et premier adjoint de Christian Estrosi à Nice, d'obtenir, en juillet dernier, la résiliation judiciaire du bail d'une locataire dont le fils multipliait les incivilités et venait d'être condamné pour trafic de drogue.

» **LIRE AUSSI - La délinquance baisse-t-elle réellement en France?**

Le premier gestionnaire de logements sociaux à emboîter le pas du bailleur de référence niçois est installé à Gonesse (Val-d'Oise). Il vient d'engager une procédure judiciaire pour faire expulser de ses HLM du parc d'Orgemont trois familles en même temps. Motifs invoqués: 64 dégradations ou vols de voitures commis par leurs enfants, sans oublier l'agression d'un gardien de la résidence.

«*Mais attention: tout n'est pas forcément transposable*», met en garde un avocat spécialisé. À Nice, la ville et l'Office HLM ont veillé à signer au préalable une convention ad hoc avec le préfet des Alpes-Maritimes et le procureur de la République local. Elle vise au «*renforcement de la sécurité et de la tranquillité publique des résidents du parc de logements sociaux*» et repose notamment sur l'«*échange d'informations*» entre acteurs publics. C'est à ce titre que Nice Côte d'Azur Habitat peut être mis ponctuellement au courant des condamnations pénales de certains résidents. «*De quoi étayer les dossiers instruits contre des familles qui pourrissent en toute impunité la vie des quartiers*», se réjouit un officier de police.

L'affaire niçoise n'est pas terminée. La mère du dealer condamné a contesté sa condamnation au civil. Mais son appel n'est pas suspensif et la procédure suit son cours. Un commandement à quitter les lieux vient même d'être signifié par huissier à l'intéressée. Car l'Office HLM niçois n'entend pas céder. Ces deux derniers mois, il a lancé ou relancé plus de soixante-dix procédures similaires auprès des tribunaux dont dépendent ses logements.

**À voir aussi** - Nice: Christian Estrosi défend les expulsions de «familles qui continuent à pourrir la vie des autres»

Nice: Christian Estrosi défend les expulsions de «familles qui continuent à pourrir la vie des autres» - Regarder sur Figaro Live  
Résidents infernaux

«*Dans cette première affaire, nous sommes confrontés à une famille qui, depuis 2018, est connue pour des faits graves de dégradations, d'occupation agressive de halls d'immeuble et plus récemment des trafics de stupéfiants*», rappelle Anthony Borré. À l'en croire, la mère et son fils ont été rappelés à l'ordre à maintes reprises. La sanction du tribunal judiciaire constitue, dit-il, «*l'aboutissement*

*d'un long processus de conciliation qui a échoué».*

Les juges ont tranché sans hésiter, en tout cas: *«Le non-respect par le locataire, mais également de tout occupant, de son chef de l'obligation de jouissance paisible des lieux loués doit, au regard des éléments de preuve rapportés, être considéré comme suffisamment grave pour justifier le prononcé de la résiliation judiciaire du bail d'habitation signé»*, assènent-ils dans leur décision.

» **LIRE AUSSI - Expulser des locataires pour délinquance: que permet la loi?**

À Nice, 16.000 personnes sont en attente de logement, pour beaucoup depuis des années. Les résidents infernaux sont dans le collimateur. Parmi les dossiers en cours, l'un concerne une résidence gérée par Côte d'Azur Habitat dans la ville de Grasse. Là, depuis 2004, le fils d'une locataire empoisonne la vie des riverains, en multipliant insultes et actes de vandalisme. Il tire même à la carabine depuis son balcon, effrayant les familles alentour. Malgré les mises en demeure, rien ne changeait et puis la justice a fini par ordonner l'expulsion, y compris en appel. La commune de Grasse a proposé un relogement à ce pistolero intenable et à sa mère. Qu'elle a refusé au motif qu'«*il ne disposait pas d'un balcon*»... La famille habite toujours à la même adresse.

*par 145 Leclerc Jean-Marc jmleclerc@lefigaro.fr leclerc, Jean-Marc*

